

Considérations amont à la réalisation des (pré)diagnostics et orientation prévention des déchets

✓ Le (pré)diagnostic déchets doit permettre de :

- identifier les gisements d'évitement de déchets et les potentiels de réduction.
- identifier les process à l'origine de la production de déchets.
- identifier les rôles au sein de l'entreprise (opérateurs, décideurs).
- apporter une base de départ objective et partagée, facilitant ensuite les discussions entre les partenaires et les prises de décisions.
- faire porter le regard de l'entreprise sur la production de déchets et les modalités de gestion de ses déchets (a minima l'analyse de ses coûts de location de conteneurs, de transport et de traitement des déchets).
- fournir une référence pour l'évaluation ultérieure des progrès réalisés.
- établir une stratégie de prévention adaptée à l'entreprise.

✓ Première étape : l'identification de l'interlocuteur principal

Souvent il s'agira du directeur et des interlocuteurs secondaires (pour certaines entreprises, il sera souhaitable que le(s) responsable(s) du(des) service(s) participe(nt) à la phase de diagnostic). La présence des employés peut également être souhaitable de manière à relayer l'information au plus près des pratiques. "Qui sait mieux que celui qui fait".

✓ Les premières données à considérer :

- gisements : il s'agit d'identifier le gisement par une approche « produits » induit par la démarche de prévention des déchets. Ainsi, je ne regarde plus ma poubelle en tant que « matériaux » valorisables ou non, mais en tant que « produits » réutilisables, réparables, durables, ...
- quantités : la pesée et/ou l'analyse des factures (mise en déchèterie ; prestation d'enlèvement et de traitement) permettront de recueillir des données quantitatives.
- origine : l'identification des activités génératrices de déchets ou visant à les réduire est incontournable pour éviter de les générer.
- acteurs / services concernés : ils peuvent se trouver en interne (ex : service communication) comme en externe (ex : fournisseurs).
- exutoire : le coût lié à la gestion est un argument pour réduire.
- évolution dans le temps : il s'agit de comprendre les causes de ces évolutions afin de mieux les contrer lorsqu'elles sont défavorables ou les encourager lorsqu'elles sont favorables.

Cette analyse va permettre d'identifier un certain nombre d'actions à mener dans une vision globale, c'est à dire intégrant l'ensemble des éléments du contexte.

On ne proposera pas les mêmes gestes ou actions à toutes les entreprises. Bien sure, les activités liées à certains métiers (notamment dans l'artisanat) ont des similitudes (on pourra donc proposer les mêmes gestes ou actions à tous les boulangers).

✓ Définition du niveau de détail du (pré)diagnostic prévention des déchets.

On ne souhaitera pas travailler de la même façon au sein d'une entreprise déjà certifiée ISO 14000 et au sein d'une entreprise unipersonnelle. De plus, le niveau de détail dépend de la disponibilité de l'interlocuteur.

- **Entreprise artisanale**, le chef d'entreprise doit gérer en même temps que le diagnostic les tâches liées à son activité : clients, appels téléphoniques, etc. Sa disponibilité est réduite.
- **TPE**, un salarié peut être mandaté par le chef d'entreprise pour suivre le dossier « environnement » (chef d'atelier par exemple). Dans ce cas, le diagnostic pourra être plus approfondi. Ces connaissances sur le sujet étant limité, le diagnostic devra en tenir compte.
- **TPI**, l'interlocuteur est souvent le responsable QSE/HSE dont les missions et les compétences portent sur ces sujets. Les échanges pourront donc être plus poussés.

✓ Identification du périmètre.

On peut distinguer des zones de production et des zones de vente. La démarche devra prendre en compte dans l'espace de vente la notion de déchets générés chez le client.

Pour les grandes entreprises, avant de réaliser le diagnostic sur l'ensemble de la structure, un périmètre plus restreint (un service, un site) pourra être choisi en guise de « site pilote » ou « site test ».

✓ Définition du temps imparti pour réaliser le (pré)diagnostic.

Il est important de prendre en considération le contexte temporel du monde de l'entreprise. Certains professionnels n'ont que peu de temps à consacrer à ce type de démarche, il s'agira de s'y adapter.

✓ Format

La forme de l'échange autour du diagnostic devra s'adapter à la cible.

- Chez un artisan : échange court et concis afin de permettre au professionnel de poursuivre son activité.
- Dans une grande entreprise : un temps d'échange plus formel (réunion, visite de l'entreprise, interviews des employés, ...).

✓ Contenu

Attention à maintenir un niveau d'écoute important afin de décomplexer les entreprises face à leur mode de fonctionnement. Un discours trop directif ne recueillera pas l'adhésion de l'entreprise.

✓ Préparation

L'intervenant doit prendre connaissance des particularités des activités de l'entreprise pour adapter le (pré)diagnostic. Un travail amont sur des documents relatifs aux déchets : contrats prestataire, bordereaux, taxes d'enlèvement, factures... est nécessaire.